



Le 30 janvier 2024

Accord de partenariat entre la Région Normandie et le réseau des Missions Locales de Normandie

Lundi 29 janvier 2024, David MARGUERITTE, Vice-Président de la Région Normandie, chargé de l'emploi, de la formation et de l'orientation, et Agnès CANAYER, Présidente de l'Association Régionale des Missions Locales de Normandie ont signé un accord de partenariat, à la Mission Locale Caen La Mer Calvados Centre ; en présence de Rodolphe THOMAS, Maire d'Hérouville Saint Clair et de Marc MILLET, Président de la Mission Locale de Caen Calvados centre.

Le réseau des Missions Locales, un acteur incontournable pour la mise en œuvre des politiques régionales

Les 24 Missions Locales de Normandie et l'Association Régionale des Missions Locales jouent un rôle prépondérant dans l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, qu'ils soient en situation de décrochage scolaire, de recherche d'emploi ou de réinsertion professionnelle. Chaque année, ce sont plus de 50 000 jeunes qui sont accompagnés par ces structures. 330 points d'accueil sont répartis dans toute la Région.

Les Missions Locales constituent des partenaires privilégiés de la Région au sein du réseau des acteurs emploi, formation et orientation en participant activement au pilotage local des politiques emploi-formation. Elles sont membres du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) animé par l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers.

Des ambitions partagées au services des jeunes du territoire

La Région Normandie et le réseau des Missions locales déploient une offre de service globale intégrant les dispositifs de la Région au bénéfice des publics jeunes suivis par les Missions Locales.

L'accord-cadre, signé par la Région, l'Association Régionale des Missions Locales (ARML) et les 24 Missions Locales du territoire pour la période 2024 - 2026, définit les engagements de chacune des parties autour des axes de travail suivants :

- Accompagner les jeunes dans leur démarche d'orientation, d'information sur les métiers, de construction de projet socio-professionnel,
- Faciliter l'accès à la formation et développer les compétences des publics jeunes, notamment en mobilisant l'offre de formation du territoire,
- Participer à la lutte contre le décrochage scolaire et favoriser le raccrochage,
- Favoriser l'accès aux droits, à l'autonomie et le développement de compétences citoyennes,
- Favoriser l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des jeunes,

- Sécuriser les parcours des jeunes.

Le soutien financier de la Région Normandie au réseau des Missions Locales

Un financement est versé annuellement à chaque Mission Locale, pour soutenir l'activité classique des structures. La somme globale dédiée à ces conventions est de 4 millions d'€ pour 2024 répartis entre les structures du réseau.

Un appel à projets, inscrit dans le cadre du Programme européen FSE+ 2021 - 2027 géré par la Région est réservé aux Missions Locales. Il propose plusieurs thématiques d'intervention s'inscrivant dans les objectifs de l'accord-cadre et en conformité avec les logiques d'intervention du FSE. Les projets retenus sont financés à 100 %, garantissant ainsi aux structures d'avoir le financement nécessaire pour réaliser les actions proposées. Les sommes consacrées à l'appel à projet à 2,5 millions d'€ par an.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr